



COMMUNE DE
VILLEMOUSTAUSSOU

AVIS D'ENQUÊTE

PUBLIQUE UNIQUE

portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme
de la commune de Villemoustaussou

Par arrêté municipal n° 2025-174 du 18 août 2025, Monsieur le Maire de Villemoustaussou a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur le projet de révision du PLU de la commune de Villemoustaussou.

Cette enquête se déroulera du 29 septembre 2025 à 8 h 00 au 31 octobre 2025 à 17 h 00, soit une durée de 33 jours consécutifs à la mairie de Villemoustaussou (Hôtel de ville – 55 boulevard de la République).

Monsieur Gérard BISCAN a été désigné commissaire enquêteur par décision de la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier.

Il assurera des permanences pour informer et recevoir les observations du public à la mairie de Villemoustaussou (Hôtel de ville, 55 boulevard de la République) les jours et heures suivants : **Lundi 29 septembre 2025 de 8h00 à 12h00, mercredi 15 octobre 2025 de 13h00 à 17h00 et le vendredi 31 octobre de 13h00 à 17h00.**

Le dossier d'enquête est disponible gratuitement, pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/villemoustaussou-revision-plu/>
- sur le site internet de la ville : <https://www.villemoustaussou.fr>
- à la mairie (Hôtel de ville, 55 boulevard de la République), sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public, les lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et lors des permanences du commissaire enquêteur.

Le public pourra faire part de ses observations ou propositions :

- Sur le registre établi sur feuillets non mobiles, certifiés et paraphés par le commissaire enquêteur, déposé à la mairie de Villemoustaussou (Hôtel de ville, 55 boulevard de la République) et disponible aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- Sur le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/villemoustaussou-revision-plu/>
- Par courriel à l'adresse suivante : villemoustaussou-revision-plu@democratie-active.fr
- Par voie postale, avec un courrier adressé à M. le commissaire enquêteur, Mairie de Villemoustaussou, 55 boulevard de la République – 11620 VILLEMOUSTAUSSOU.

Les observations ou propositions devront être transmises avant la date et heure de clôture de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public, pendant un an à la mairie de Villemoustaussou (Hôtel de ville, 55 boulevard de la République) et seront publiés sur le site internet de la commune : <https://www.villemoustaussou.fr>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. le Maire - Mairie de Villemoustaussou - 04 68 47 74 80 – mairie@villemoustaussou.fr

Toute personne peut obtenir à ses frais, communication du dossier d'enquête et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, en s'adressant à la mairie de Villemoustaussou (Hôtel de ville, 55 boulevard de la République).

Au terme de l'enquête, le projet de PLU révisé sera approuvé par délibération du Conseil Municipal de Villemoustaussou.

Le Maire, Bruno GIACOMEL